TABLEAU 65 (en millions de dollars)

Paiements au titre de la sécurité de la vieillesse <sup>(1)</sup>	Année terminée	Augmen-	
	1971	1972 (provisoire)	tation ou diminution (-)
Terre-Neuve	39.7	47.0	7.3
Nouvelle-Écosse	83.0	96.8	13.8
Île-du-Prince-Édouard	14.7	17.1	2.4
Nouveau-Brunswick	62.7	73.1	10.4
Québec		546.4	81.9
Ontario	681.1	777.1	96.0
Manitoba	106.5	122.7	16.2
Saskatchewan	104.7	120.8	16.1
Alberta	129.9	150.5	20.6
Colombie-Britannique	218.8	252.8	34.0
Territoires du Nord-Ouest et Yukon	1.6	1.7	0.1
	1,907.2	2,206.0	298.8

(1)Y compris 525 millions versés en 1971-1972 et 273 millions en 1970-1971 au titre du supplément de revenu garanti. Compte de la pension de retraite de la Fonction publique

Le solde de 4,477 millions de dollars inscrit à ce compte représente 487 millions de plus qu'au 31 mars 1971. Les recettes de 606 millions consistent en une somme de 103 millions représentant les cotisations des employés, une somme de 88 millions constituant la quote-part de l'État, une somme de 163 millions à titre d'intérêts, un redressement de responsabilité actuarielle découlant des majorations de traitement et des cotisations de 244 millions versées par les sociétés de la Couronne. Les contributions de l'État et celles des sociétés de la Couronne équivalent à la somme estimative des cotisations courantes et des arriérés versés par les intéressés en 1970-1971. Les décaissements de 119 millions comprennent 106 millions pour le paiement de rentes et 12 millions pour les retraits de cotisations.

TABLEAU 66 (en millions de dollars)

Compte de pension de la Fonction publique	Année financière terminée le 31 mars					
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire	
Recettes—						
Cotisations—						
Employés—						
Du gouvernement	66.0	71.6	84.9	88.1	95.0	
Des sociétés de la Couronne	5.2	5.1	5.3	7.4	7.6	
Gouvernement	59.6	66.0	73.5	85.6	88.0	
Sociétés de la Couronne	5.0	4.8	5.3	6.6	7.4	
Intérêt	110.9	118.0	131.0	147.7	126.4	
Responsabilité actuarielle	21.5	121.0	215.1	161.8	244.2	
Autres.	2.2	3.0	1.8	1.1	1.4	
	270.4	389.5	516.9	498.3	606.0	
Décaissements—						
Rentes	-68.2	-74.7	-83.3	-95.0	-105.5	
Retraits de cotisations		-10.3	-10.5	-11.4	-12.0	
Autres	-5.1	-1.9	-2.1	-1.3	-1.5	
	-84.1	-86.9	-95.9	-107.7	-119.0	
Excédent des recettes sur les décaissements	186.3	302.6	421.0	390.6	487.0	
Solde en caisse reporté	2,689.5	2,875.8	3,178.4	3,599.4	3,990.0	
Solde créditeur de la caisse	2,875.8	3,178.4	3,599.4	3,990.0	4,477.0	

## Pension de retraite des Forces canadiennes

Le solde de 3,959.0 millions de dollars reflète une augmentation de 388 millions pendant l'année financière 1971-1972.

Les recettes de 489 millions comprennent les cotisations du personnel (41 millions), les contributions du gouvernement (74 millions), 145 millions en intérêts et 229 millions pour couvrir les nouvelles responsabilités occasionnées par les révisions de

traitement. Les contributions de l'État sont établies à raison d'une fois et quatre cinquièmes les cotisations courantes et les arriérés versés par le personnel.

Les décaissements de 101 millions comprennent 94 millions en pensions et en allocations de retraite, ainsi que 7 millions en allocations de fin de service et en remboursement de cotisations.

En 1970–1971, les recettes se sont élevées à 353 millions et les décaissements à 89 millions.